



Les porte-parole de l'Alliance syndicale de la construction, de gauche à droite : Donald Fortin, directeur général du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction-International, **Michel Fournier**, président de la **CSD Construction** et Ted McLaren, président de la CSN-Construction.

NÉGOCIATIONS DANS LA CONSTRUCTION: UNE PREMIÈRE JOURNÉE FRUCTUEUSE!

Laval, le 12 octobre 2006 – Un nouveau pas a été posé, le 12 octobre, en vue du renouvellement des conventions collectives de l'industrie de la construction. L'Alliance syndicale de la construction, formée par la **CSD Construction**, la CSN-Construction et le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction – International, ainsi que les associations patronales de notre industrie ont signé les protocoles de négociation. En ratifiant ces protocoles, les associations syndicales et patronales visent à s'assurer du bon fonctionnement et du bon déroulement des négociations.

PROCHAINE ÉTAPE

La prochaine étape de cette ronde de négociation sera le dépôt des demandes syndicales communes. Si l'on se fie à ce qui s'est passé aujourd'hui, alors que régnait un climat de confiance entre les parties présentes, cela augure bien pour l'avenir.

Signalons que toutes les associations syndicales et patronales étaient présentes. Rappelons aussi qu'en vertu de la Loi qui régit l'industrie de la construction au Québec, l'alliance **CSD Construction**, CSN-Construction et Conseil provincial-International a le mandat de négocier les prochaines conventions des quatre secteurs de l'industrie : Résidentiel, Institutionnel / Commercial, Génie civil / Voirie et Industriel.

Ces conventions se terminent le 30 avril 2007 et régissent les conditions de travail de près de 146 000 travailleurs et 25 000 employeurs.